



Léa Ferrant
Notaire

SAINT AUGUSTIN - BORDEAUX

152 rue Émile Combes
33000 BORDEAUX

Tél. : 05.64.10.04.99

Office.leaferrant@notaires.fr

Bordeaux (Gironde), le 1er septembre 2025.

Dossier suivi par
Léa FERRANT
05.64.10.04.99
lea.ferrant@33226.notaires.fr

DONATION PAR M. BENJAMIN MACHELART A SES SOEURS ET SA MERE
1001630 /LFE /LFE /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Léa FERRANT, Notaire sis 152 rue Émile Combes à BORDEAUX, en date du 28 mai 2025 a été régularisé un acte de donation par :

DONATEUR :

Monsieur Benjamin Sérène **MACHELART**, médecin, demeurant à MONTPELLIER (34000) 30 rue Ray Charles Appartement A114.
Né à BORDEAUX (33000) le 12 décembre 1992.
Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Viena Marine MAUDIERE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 27 juin 2024, enregistré à la mairie de MONTPELLIER le 27 juin 2024.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Au profit de :

1°) Madame Agnès Véronique **DURIF**, médecin réanimateur, épouse de Monsieur Gilles Alain **MACHELART**, demeurant à MERIGNAC (33700) 180 avenue d'Arès.
Née à LYON 6ÈME ARRONDISSEMENT (69006) le 17 juin 1962.
Mariée à la mairie de MERIGNAC (33700) le 9 décembre 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Véronique AUBERT-CATHALA, notaire à CASTRES-GIRONDE (33640), le 15 novembre 1995.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Mère du DONATEUR.

2°) Madame Manon Lou **MACHELART**, médecin psychiatre, demeurant à TALENCE (33400) 14 rue de Bazeilles.

Née à BORDEAUX (33000) le 5 novembre 1994.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Gaspard Gérard Claude BERGE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 10 octobre 2024, enregistré à la mairie de TALENCE le 10 octobre 2024.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

3°) Madame Laura Ariane **MACHELART**, élève avocate, demeurant à MERIGNAC (33700) 180 Avenue d'Arès.

Née à BORDEAUX (33000) le 26 février 1999.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Soeurs du DONATEUR.

DONATION

Le DONATEUR fait donation, selon les modalités ci-après exprimées, au DONATAIRE, qui accepte de la toute propriété des biens ci-après désignés :

La pleine propriété de 174 parts sociales (sur les 796 parts composant le capital social) soit les parts numérotées de 599 à 772 de la Société dénommée "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 180 AVENUE D'ARES" ayant son siège social à MERIGNAC (33700) 180 Avenue d'Arès, identifiée au SIREN sous le numéro 398 053 405 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Le DONATEUR déclare renoncer à tout droit s'agissant des parts présentement données en pleine propriété.

ATTRIBUTIONS

Attributions à Madame Agnès DURIF épouse MACHELART

Il lui est attribué, ce qu'elle accepte expressément :

La pleine propriété de 124 parts sociales de la SCI DU 180 AVENUE D'ARES numérotées de 598 à 721 pour une valeur de SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT ONZE EUROS ET QUATRE-VINGT-QUATRE CENTIMES

Ci.....

78.511,84 EUR

Total égal à ses droits

Attributions à Madame Manon MACHELART

Il lui est attribué, ce qu'elle accepte expressément :

La pleine propriété de 25 parts sociales de la SCI DU 180 AVENUE D'ARES numérotées de 722 à 746 pour une valeur de QUINZE MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF EUROS
Ci..... **15.829,00 EUR**

Total égal à ses droits

Attributions à Madame Laura MACHELART

Il lui est attribué, ce qu'elle accepte expressément :

La pleine propriété de 25 parts sociales de la SCI DU 180 AVENUE D'ARES numérotées de 747 à 771 pour une valeur de QUINZE MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF EUROS
Ci..... **15.829,00 EUR**

Total égal à ses droits

Comme conséquence de la présente donation, il y a lieu de modifier l'article des statuts concernant le capital social dont la rédaction sera désormais la suivante :

«

1°/ Monsieur Gilles MACHELART

**299 parts sociales en toute propriété, numérotées de 1 à 299,*

2°/ Madame Agnès DURIF épouse MACHELART

**422 parts sociales en toute propriété, numérotées de 300 à 597 et de 598 à 721,*

3°/ Monsieur Benjamin MACHELART

**25 parts sociales en toute propriété, numérotées de 772 à 796,*

4°/ Madame Manon MACHELART

**25 parts sociales en toute propriété, numérotées de 722 à 746,*

5°/ Madame Laura MACHELART

**25 parts sociales en toute propriété, numérotées de 747 à 771 »*

Fait à BORDEAUX
Le 1^{er} septembre 2025

Maître Léa FERRANT

Maître Léa FERRANT

Fait à BORDEAUX

Le 01 septembre 2025

